

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Régulation des médias en ligne : Le REpromed-Bénin salue une avancée et appelle à une démarche inclusive

Le **Regroupement des Promoteurs et Professionnels des Médias Digitaux du Bénin (REpromed-Bénin)** a pris connaissance de la publication, vendredi 13 mars, de la décision N°26-008/HAAC du 11 mars 2026, portant sélection des requérants à l'exploitation des sites internet fournissant des services de communication audiovisuelle et de presse écrite destinés au public, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

À cet effet, le REpromed-Bénin tient à féliciter la HAAC pour la diligence observée dans le traitement des dossiers ainsi que pour les efforts consentis en vue de structurer et d'assainir l'écosystème des médias numériques au Bénin.

Cette démarche constitue une avancée importante vers une meilleure organisation du secteur, gage de professionnalisation et de crédibilité.

Tout en reconnaissant la nécessité d'un cadre réglementaire rigoureux, le REpromed-Bénin attire respectueusement l'attention de l'institution sur la situation de plusieurs promoteurs de médias digitaux dont les dossiers, bien que présélectionnés, n'ont finalement pas été retenus.

Dans une dynamique de consolidation du secteur, le REpromed-Bénin plaide pour :

- la mise en place d'un mécanisme de notification claire des insuffisances constatées ;
- l'ouverture d'une phase de régularisation ou de recours encadré ;

Le REpromed-Bénin reste convaincu que la réussite de la régulation du secteur des médias digitaux repose sur une approche concertée, inclusive et pédagogique, permettant de préserver les investissements, de soutenir l'innovation et de garantir la diversité de l'offre médiatique.

Le REpromed-Bénin félicite les nouveaux médias qui ont reçu leur autorisation et réaffirme sa disponibilité à collaborer avec la HAAC et l'ensemble des parties prenantes afin de :

- accompagner les acteurs du secteur ;
- promouvoir les bonnes pratiques professionnelles ;
- contribuer à l'émergence d'un paysage médiatique numérique crédible et responsable.

*Fait à Cotonou, le 18 mars 2026*

**Pour le REpromed-Bénin**

Le Président



Lorys S.C HOUNON